

MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DES FINANCEMENTS AU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS DANS LE CADRE DU CENTRE NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SPORTS

Les élus du conseil municipal de Mérignac attirent l'attention du gouvernement et des parlementaires sur la décision de réduire les moyens affectés au sport.

Nous exprimons une grande inquiétude, en ces temps de débats sur le modèle de gestion et de financement du Sport français, en constatant que dans le cadre du projet « Action publique 2022 », une nouvelle baisse prévisionnelle de -6,2% du budget du Ministère des sports en 2019 a été énoncée. Ajoutée à la diminution de moitié des crédits du CNDS et à la suppression des contrats aidés, ces choix sanctionnent l'organisation du sport de base dans notre pays. Les clubs sportifs associatifs restent des acteurs essentiels et incontournables de la vie locale de nos territoires urbains et ruraux au quotidien.

Les collectivités ne pourront pas se substituer au désengagement de l'Etat compte tenu des contraintes budgétaires et des dispositions liées à la contractualisation financière imposées par le gouvernement.

Les collectivités assument déjà plus de 80% du financement du sport : subventions aux clubs, événements sportifs, construction et maintenance des équipements sportifs. Avec 200 000 installations (soit 82% du patrimoine sportif) et 37 000 espaces et sites de nature.

La ville de Mérignac prend toute sa part à l'échelle de son territoire avec une politique sportive soutenue en direction de la vie sportive locale. Cette animation sportive participant activement à l'épanouissement du plus grand nombre des habitants de notre commune, jeunes et moins jeunes. L'enjeu sociétal du sport est une réalité sur le plan citoyenneté, social, éducatif mais aussi en matière de santé publique. Avec cette réduction des moyens, nous pointons l'incohérence de la politique actuelle entre une ambition sportive affichée de 3 millions de pratiquants supplémentaires et d'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Le discours de l'État doit trouver une traduction dans les actes !

Le sport ne doit pas servir de variable d'ajustement au Budget de l'Etat (Budget le plus faible de la Nation, 0,13% du PIB).

Cette motion s'inscrit pleinement en soutien aux mobilisations du Mouvement sportif français, du Comité National Olympique et Sportif, de l'Association National Des Élus au Sport et de la pétition nationale « Le Sport Compte ».

Nous, élus du Conseil municipal de Mérignac, appelons le gouvernement et les parlementaires à consolider, voire à développer, le financement du sport.

Texte proposé pour le Conseil municipal du 1/10/18
par le groupe socialiste et apparentés